

# DROIT DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET DROITS VOISINS

Cette fiche donne des pistes pour la recherche documentaire en droit de la propriété littéraire et artistique et droits voisins, en pointant les principales ressources numériques et imprimées.

Il pourra également être utile de consulter les fiches pédagogiques "[Droit de la propriété intellectuelle](#)" ou "[Droit de la propriété industrielle](#)".

## PLAN DE L'ARTICLE

- 1. Textes de référence :**
- 2. Encyclopédies**
- 3. Principaux ouvrages**
- 4. Principales revues**
- 5. Bases de données**
- 6. Organismes officiels**
- 7. Principales sociétés de gestion des droits d'auteur et droits voisins**

## 1. Textes de référence :

- [Code de la propriété intellectuelle](#) sur Légifrance
  - Voir : Première partie : La propriété littéraire et artistique (Articles L111-1 à L343-7)
- [Code de la propriété intellectuelle commenté](#), édité tous les ans par LexisNexis et disponible sur [Lexis360 Intelligence](#)
- [Code de la propriété intellectuelle : annoté et commenté](#), édité tous les ans par Dalloz et disponible sur [Dalloz.fr](#)
- [Convention de Berne](#) pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, adoptée le 9 septembre 1886 et modifiée le 28 septembre 1979.
- [Convention de Rome](#) sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion, adoptée le 26 octobre 1961.

## 2. Encyclopédies

- [Jurisclasseur Propriété littéraire et artistique](#), disponible en ligne sur [Lexis360 Intelligence](#)
- [Lamy Droit du numérique](#), disponible en ligne sur [Lamyligne](#)
- [Lamy Droit des médias et de la communication](#), disponible en ligne sur [Lamyligne](#)
- "Droits voisins du droit d'auteur" in *Répertoire IP/IT et Communication* / Patrick TAFFOREAU (mis à jour en juillet 2019), disponible en ligne sur [Dalloz.fr](#)
- "Propriété littéraire et artistique" in *Répertoire de droit international* / Pierre-Yves GAUTIER (mis à jour en janvier 2017), disponible en ligne sur [Dalloz.fr](#)
- "Droit d'auteur" in *Répertoire de droit européen* / Julien DOUILLARD (mis à jour en février 2025), disponible en ligne sur [Dalloz.fr](#)

### 3. Principaux ouvrages

---

- BINCTIN Nicolas, *Droit de la propriété intellectuelle : droit d'auteur, brevet, droits voisins, marque, dessins et modèles.* 8<sup>ème</sup> éd., LGDJ, 2024.
- BRUGUIERE Jean-Michel. *Le droit du copyright anglo-américain.* 2<sup>ème</sup> éd, Dalloz, 2023.
- BOUVERY Pierre-Marie et NEDELLEC Sandrine. *Les contrats de la musique.* 8<sup>ème</sup> éd., CNM éditions, 2022.
- CARON Christophe. *Droit d'auteur et droits voisins.* 7<sup>ème</sup> éd., LexisNexis, 2025.
- CHAMBAUD Véronique. *Contrats du design : protéger, défendre, exploiter les créations du design,* Ars vivens, 2019.
- GAUTIER Pierre-Yves et BLANC Nathalie. *Droit de la propriété littéraire et artistique.* 3<sup>ème</sup> éd., LGDJ, 2025.
- GREFFE Pierre, GREFFE François. *Traité des dessins et des modèles : France, Union européenne, Suisse, continent américain.* 10<sup>ème</sup> éd., LexisNexis, 2019.
- LAMBRECHT Maxime, *Licences ouvertes et exceptions au droit d'auteur dans l'environnement numérique : subvertir ou réformer ?,* Larcier, 2018.
- LUCAS André, LUCAS-SCHLOETTER Agnès et BERNAULT Carine, *Traité de la propriété littéraire et artistique,* 6ème éd. LexisNexis, 2025.
- MENDOZA-CAMINADE Alexandra (dir.). *NFT et droits : Regards croisés sur une innovation numérique,* Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2023.
- PLAISANT Marcel et PORTRON Alexandre. *La création artistique & littéraire et le droit,* Dalloz, 2022.

### 4. Principales revues

---

- *Communication - Commerce électronique* (LexisNexis) : disponible en version imprimée ou sur [Lexis360 Intelligence](#)
- *Revue Lamy droit de l'immatériel* (Lamy) : disponible en version imprimée ou sur [Lamyline](#)
- [\*\*Revue internationale du droit d'auteur\*\*](#) (RIDA) : disponible en version imprimée et en abonnement sur le site de l'éditeur (publication suspendue au 01/01/2024)
- *Légicom*, (Victoires éditions) : disponible sur [Cairn](#) (1995-2018) et [Dalloz.fr](#) (2010-2018). Devient *Légipresse* en 2019.
- *Légipresse* : revue mensuelle de droit de la communication : disponible sur [Cairn](#) et [Dalloz.fr](#)

### 5. Bases de données

---

- [\*\*Lexis360 Intelligence\*\*](#) :
  - Textes législatifs et Code la propriété intellectuelle,
  - JurisClasseur Propriété littéraire et artistique,
  - Revue *Communication - Commerce électronique*,
- [\*\*Lamyline\*\*](#) :
  - Textes législatifs,
  - Ouvrages *Lamy Droit du numérique* et *Lamy Droit des médias et de la communication*,
  - Revue *Lamy Droit de l'immatériel*,
  - Veille sur le thème "Immatériel" dans l'onglet **Affaires** du site **Actualités du droit**,
- [\*\*Dalloz.fr\*\*](#) :
  - Textes législatifs et Code la propriété intellectuelle,

- Répertoire IP/IT et Communication,
  - Revues *Légipresse* ; *Dalloz IP/IT et Juris art etc.* (2013-2017),
  - Fiches d'orientation dans le domaine "IP/IT et Communication" : Copie privée ; Droit d'auteur ; Droits voisins ; Oeuvre de l'esprit ; Société de perception et de répartition des droits, etc.
- [\*\*Lextenso\*\*](#) : Revue *L'essentiel Droit de la propriété intellectuelle*.

- [\*\*UNJF\*\*](#) : cours sur le **Droit de la propriété littéraire et artistique** par Xavier DAVERAT (Université de Bordeaux), mis à jour en octobre 2023. Gratuit mais nécessite de se connecter avec ses identifiants universitaires.

## 6. Organismes officiels

- Le Ministère de la Culture dispose d'un bureau de la propriété intellectuelle (BDPI) qui met à disposition du public un certain de nombre de [\*\*fiches techniques\*\*](#) sur les droits d'auteur et les droits voisins (mise à jour avril 2013). La thématique "[\*\*Propriété littéraire et artistique\*\*](#)" renvoie aux dernières actualités dans ce domaine.
- [\*\*Le Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique \(CSPLA\)\*\*](#)
  - les comptes-rendus des séances plénières,
  - les rapports et avis des commissions spécialisées,
  - des comptes-rendus de missions confiées à des experts.

## 7. Principales sociétés de gestion des droits d'auteur et droits voisins

- La [\*\*Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique \(SACEM\)\*\*](#)
- La [\*\*Société civile des auteurs multimédia \(SCAM\)\*\*](#)
- La [\*\*Société civile des producteurs phonographiques \(SCPP\)\*\*](#)
- La [\*\*Société des auteurs et compositeurs dramatiques \(SACD\)\*\*](#)
- La [\*\*Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes \(ADAMI\)\*\*](#)
- La [\*\*Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes \(Spedidam\)\*\*](#)
- La [\*\*Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques \(ADAGP\)\*\*](#)
- La [\*\*Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe \(SAIF\)\*\*](#)
- Le [\*\*Centre français d'exploitation du droit de copie \(CFC\)\*\*](#)
- La [\*\*Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Ecrit \(SOFIA\)\*\*](#)
- La [\*\*Société pour la Perception de la Rémunération Équitable \(SPRE\)\*\*](#)

## **Conditions d'utilisation**

**Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)**



### **Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### **selon les conditions suivantes :**

#### **Paternité**

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### **Pas d'utilisation commerciale**

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### **Partage des conditions à l'identique**

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).